

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-Verbal de la Réunion du 14/01/2020 (20h30)

Nombre de Conseillers En exercice : 14 - Présents : 9 - Votants : 9 - Pour : 9 Contre : 0 Nul : 0

Date de Convocation : 07/01/2020

Date d'Affichage : 18/01/2020

L'an deux mille vingt, le quatorze janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CHANTRIGNE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Françoise DUCHEMIN, Maire.

Etaient présents : Mme DUCHEMIN F., Mr MILLET C., Mr CHENEL A, Mr GARNIER D, Mr CORNU P., Mr SILLERE P, Mr STAFFORD P, , Mr. BIZEUL T, Mme MAREAU M.,

Absents : Mme PINEAU M, Mme FAVRIS M, MILLET L, Mme LEGENTIL S, Mme TRAVERS B, excusés.

Mr BIZEUL Thomas a été élu **secrétaire**.



Procès-verbal de la réunion du 20/11/2019

Madame le Maire invite les membres à faire part de leurs commentaires sur le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20/11/2019.

DL2020-01CM– Avenants contrats assurances au 01/01/2020.

Mme le Maire indique que les contrats d'assurances RC, dommages aux biens, matériel, protection juridique et missions collaborateurs avec Groupama sont arrivés à échéance au 31/12/2019. Une nouvelle étude a donc été menée pour renouveler les contrats.

Le Conseil Municipal, suite à l'exposé du Maire, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à signer les avenants aux contrats d'assurances à intervenir avec GROUPAMA à effet du 01/01/2020 pour une durée de 2 ans.

DL2020-02CM- Validation du dossier de consultation des entreprises, vestiaires de football et club house.

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal l'avancement du projet de construction de vestiaires de football et club house.

Elle présente le dossier de consultation des entreprises établi par CF Architecture :

Lot	Intitulé du lot
1	Terrassement – VRD
2	Gros-œuvre
3	Charpente – ossature bois
4	Couverture -bardage

5	Menuiseries extérieures – serrurerie
6	Menuiseries intérieures
7	Isolations-cloisons sèches – plafonds
8	Plomberie – sanitaires – VMC
9	Électricité- Chauffage
10	Revêtements de sols et muraux
11	Peintures

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et en avoir délibéré :

Vu le projet,

Vu l'enveloppe prévisionnelle,

Décide l'exécution des travaux de vestiaires de football et foyer situé à Chantrigné, rue de la bergerie.

Accepte le montant prévisionnel des travaux et l'inscription au budget des crédits correspondants,

Valide le dossier de consultation des entreprises présenté,

Décide de retenir la procédure adaptée pour la passation du marché,

Charge Mme le Maire de lancer la consultation des entreprises,

Autorise Mme le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant,

Accepte le forfait de rémunération de maîtrise d'œuvre du cabinet CF architecture,

Donne pouvoir à Mme le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

DL2020-03CM - Effacement de dettes Services eau et assainissement.

Mme le Maire fait part aux membres présents que le Trésorier n'a pu parvenir au recouvrement des créances. (eau 339,69 € et assainissement 179,24€).

Par ordonnance en date du 21 novembre 2019, la Commission de surendettement des particuliers de la Mayenne a prononcé l'effacement de dettes, par conséquent le Conseil Municipal doit valider cette décision.

Les membres du Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

VALIDE la décision d'effacement de dettes prononcée par la commission de surendettement des particuliers de la Mayenne,

AUTORISE Mme le Maire à émettre les mandats correspondants (C/6542 : Créances éteintes).

Les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre du budget primitif de l'exercice en cours.

INFORMATIONS DIVERSES

Accueil du mercredi

La communauté de communes de Gorron (CCBM) et la CAF ont organisés une réunion le 17 décembre 2019. Il s'agissait de restituer les accueils ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) du mercredi sur le territoire du bocage mayennais et rappeler le fonctionnement de celui-ci.

Mme le Maire fait part du diaporama : fonctionnement des ALSH, la fréquentation, les besoins des familles, les locaux, les activités, le tarif et l'encadrement. Le reste à charge pour la commune est estimé à 13 000€.

Deux scénarios ont été proposés par la CCBM. Mme le Maire souhaite rencontrer les familles de Chantrigné pour expliquer la problématique de l'ouverture d'un accueil de loisirs les mercredis.

Subventions associations

Une rencontre sera organisée le vendredi 28 février à 20h ou le samedi 29 février 2020 à 10h, avec les représentants des associations pour l'étude des demandes de subvention. La date retenue sera en fonction du nombre de présents.

Raccordement à l'assainissement collectif

Mme le Maire a été sollicité pour l'éventuel raccordement de 2 secteurs opposés :

- Le hameau Ail vert
- La zone artisanale

Suite aux sollicitations, l'agence technique départementale de l'eau a réalisé une pré-étude de faisabilité de raccordement au réseau d'assainissement collectif des 2 hameaux.

L'objet de cette pré-étude est d'analyser d'un point de vue technique et financier la faisabilité du raccordement de chacune des zones.

Aujourd'hui, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ne subventionne plus les extensions de réseau.

Mme le Maire décide de fixer une date de réunion avec l'agence technique départementale de l'eau et les administrés concernés afin d'expliquer la synthèse de cette pré-étude.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : février 2020 à 20h30.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Les membres du Conseil Municipal,

Affiché le : 18/01/2020

Le secrétaire,

Le Maire,